

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-78

OFFICIER – Assistant technique de système d'information

Unité d'affectation : État-major des armées/Performance-synthèse/Délégation Interarmées aux Réserves
Ecole Militaire PARIS 7°

Description du poste

UNITÉ

La délégation interarmées aux réserves (DIAR) traite de la politique de la réserve et de son pilotage associé pour les armées, directions et services du ministère des armées. Le poste concerne le système d'information (SI) Réserves 2019 promu par la DIAR.

POSTE

Officier sur le SI Réserves 2019, il est plus particulièrement chargé de suivre l'état de fonctionnement du SI en production en lien avec le responsable fonctionnel et le responsable de conduite de projet (période temporaire).

Il veille à faciliter les actions menées au sein des équipes techniques (exploitants, développeurs, administrateur de données...) sur les versions du SI en production.

Il est le secrétaire du comité de gestion de configuration du système en lien avec le RCP pendant le mode projet.

Il est donc chargé de :

- contrôler les dispositifs techniques et le maintien en condition de sécurité du SI Réserves 2019 ;
- participer aux travaux sur les interfaces et sur les données (CNIL, RGPD...);
- participer à la saisie des faits techniques voire aux recettes ;
- suivre en gestion de configuration la documentation fournie par les maîtrises d'œuvre (réalisation et exploitation) pour la production ;
- être responsable d'un sous-projet et rédiger des dossiers de spécifications et de tests ;
- en cas d'absence, suppléer l'architecte fonctionnel du SI.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

Etre titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine informatique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- maîtrise de la gestion de projet informatique ;
- notion d'architecture technique ;
- notion de sécurité informatique ;
- travail en réseau ;
- suivi de dossiers avec analyse et/ou synthèse.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- qualités relationnelles et sens du service ;
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- qualités rédactionnelles ;
- ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle ;
- sens de l'organisation et de l'initiative.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO. (préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.